
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 22 SEPTEMBRE 2020 EN VISIOCONFERENCE

Présents : Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Michel COLOMA, Ludivine CRUBELLIER, Marc CRUBELLIER, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Simon DUFOUR, Sébastien FEIGNA, Edouard FERNANDES, Stéphane FEUILLERAT, Christine KITEGI, Richard LAGRAVE, Didier MESLET, Gilles MICHEL, Alain NADAUD, Cyril PAILHOUS, Jean PEYRAUD, Lionel REY, Caroline SUDRE, Julien VILLE.

Invités : Henri BERGERET, Gérard BOULOUNAUD, Thierry MOUILLAUD, Michel OLIVET, Dominique TRAIN.

Assistent : Fanny BABOU, Albane BOSC-VAYEUR, Alexis BUSOLIN, Thibault HETZEL, Thierry JAMET, Maeva MORINEAU.

Excusés : Magali FAUVEAU, Carlos FERNANDEZ, Robert GIL, Philippe JAMET, Jean NESPOULOUS, Chantal PLANQUES, Christian RICOME.

Début de la réunion : 20 :06

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 27 juillet 2020.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (par consultation électronique).

1. Informations institutionnelles.

1.1 Reprise des activités

Chaque élu, cadre d'Etat et salarié est successivement appelé à s'exprimer au sujet de la situation de son club d'appartenance quant aux répercussions des protocoles sanitaires en vigueur sur la reprise des activités. La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation prévoit d'envoyer aux collectivités territoriales concernées par les clubs, les recommandations émises par la Fédération Française de Natation qui reprennent les préconisations et règles de l'ensemble des services de l'Etat.



1.2 Assemblée Générale de la Fédération Française de Natation (Deauville, 18 et 19 septembre 2020)

D'un point de vue général, il convient de retenir les informations suivantes :

- le procès-verbal de l'Assemblée Générale des 26 et 27 avril 2019, les décisions prises par le Comité Directeur depuis le 27 avril 2019, le rapport moral, les différents rapports d'activités et les modifications statutaires proposées ont été approuvés à l'unanimité.
- le bilan des licences à la Fédération Française de Natation au 31 août 2019 puis au 31 août 2020 traduit une augmentation respective de 65 430 et 11 669 licences par rapport à la saison respective précédente; ces résultats doivent être interprétés avec la plus grande attention dans la mesure où les disparités demeurent larges d'une ligue à l'autre et d'une saison à l'autre.
- la Fédération Française de Natation a signé la convention d'adhésion à l'Association Colosse aux Pieds d'Argile pour les 4 années à venir afin d'amplifier la lutte contre toutes formes de violence et de discrimination dans le sport.
- les comptes ont été approuvés à l'unanimité suite aux recommandations des Contrôleurs aux Comptes et des Commissaires aux Comptes, ces derniers insistant sur la notion de vigilance au regard des possibles répercussions du contexte sanitaire actuel sur la reprise des activités.
- la réforme des droits de transfert a été approuvée à l'unanimité ; désormais, le montant de ceux-ci est indexé sur l'estimation de l'indice mondial de performance, ce qui contribue à une reconnaissance plus juste et plus équitable des clubs précédents et prend mieux en compte l'histoire et le parcours de formation du nageur.
- un point de situation est présenté relatif aux audits menés sur i) l'organisation et le fonctionnement de la fédération, ii) les systèmes informatiques de la fédération, iii) la formation proposée sous le sceau de l'Institut National de Formation aux Activités de la Natation.
- les programmes sportifs de chacune des disciplines ont été présentés ; le contexte sanitaire actuel impose systématiquement d'amender le règlement de chaque compétition, à l'approche de l'évènement, en adéquation avec le protocole sanitaire en vigueur.
- le bilan des activités non-compétitives (Circuit EDF Aqua Challenge et Waterpolo Summer Tour) a été présenté.

1.3 Assemblée Générale de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation (28 novembre 2020)

Le contexte sanitaire actuel ne permet pas, à ce jour, de fixer un lieu précis. En conséquence, Ubiqu, prestataire retenu pour les opérations de vote électronique a été sollicité pour la mise en



place d'un vote digitalisé si l'Assemblée Générale était amenée à se tenir en visioconférence. Suite à une réponse positive au sujet de la faisabilité du vote digitalisé, une décision sera prise avec Ubiquis, à l'approche de l'évènement en adéquation avec la situation sanitaire.

La répartition des sièges du Comité Directeur est établie *au prorata* du nombre de licences dans les départements, en accord avec le règlement intérieur unanimement voté lors de l'Assemblée Générale du 12 janvier 2020 à Toulouse. Chaque président de Comité Départemental assiste systématiquement aux réunions de Comité Directeur avec voix consultative. La préparation de la prochaine échéance électorale sera l'objet de la réunion de Comité Directeur du 28 septembre 2020.

2. Affaires financières.

2.1 Clôture de l'exercice comptable 2019-2020

Suite aux nombreuses communications effectuées à ce sujet (cf. procès-verbal des dernières réunions de Comité Directeur), il convient de retenir les informations suivantes :

- il ne sera pas donné suite aux factures reçues après le 22 septembre 2020 (achats/ventes) 8 jours supplémentaires ayant été accordés.
- le grand livre analytique et le grand livre général seront relus par Bernard DALMON, Richard LAGRAVE et Jean NESPOULOUS pour être transférés à Christelle TIFFY et Philippe RENAUT, le 26 septembre 2020.
- 2 journées de travail collaboratif sont envisagées à la ligue les 5 et 19 octobre 2020 en vue de la production des différents rapports pour la fin du mois d'octobre 2020.
- l'intervention des contrôleurs aux comptes est envisagée la première semaine de novembre.
- le Comité Directeur est sollicité pour entériner les comptes et les diffuser une quinzaine de jours avant la date de l'Assemblée Générale *i.e* le 28 novembre 2020.

3. Affaires sportives.

3.1 Eau Libre

A ce stade, il est nécessaire d'estimer la population de nageurs potentiellement intéressés par l'épreuve du 5km Indoor dans le cadre d'un Championnat Régional d'Eau Libre envisagé sur une demi-journée, en préambule du Meeting National Occitanie de Toulouse, le 20 novembre 2020. Techniquement, il n'est pas envisagé un doublement du nombre de participants sur les séries de 5 km pour cette première édition. De fait, la communication du règlement de cet évènement sportif est, à cet instant, en attente.



3.2 Natation Course

La crise sanitaire actuelle engendre, à ce jour, un caractère volatile de l'annuel règlement sportif régional natation course lequel sera amené à être amendé, pour chaque compétition, en fonction de la situation sanitaire observée et des protocoles sanitaires en vigueur. En conséquence, le Comité Directeur propose, à l'unanimité, de ne modifier aucun horaire tel que mentionné sur le règlement régional ; les seules modifications apportées seront entérinées lors de la réunion technique en présence des clubs concernés, particulièrement pour la dernière réunion sportive.

Tous les calendriers détaillés des comités départementaux seront communiqués sur le site de la ligue très prochainement.

3.3 Natation Artistique

Le Comité Directeur entérine à l'unanimité les propositions d'actions régionales de détection et d'accession (cf. annexe du présent compte-rendu). Selon l'évolution de la situation sanitaire, certaines actions seront envisagées en distanciel.

4. Formation.

Pour 2019-2020, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est en contact permanent avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale afin de veiller à la bonne répartition de l'enveloppe financière relative au dispositif Aisance Aquatique et au plan J'Apprends A Nager. L'idée est de s'assurer de la bonne affectation des fonds et d'éviter les incohérences.

Pour 2020-2021, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation a répondu à l'appel à projets de l'Aisance Aquatique par le biais de la Fédération Française de Natation en y positionnant uniquement les actions pouvant être menées à terme par le biais de l'École Régionale de Formation aux Activités de la Natation. Il est insisté aussi sur les réelles compétences présentes au sein des clubs lesquelles sont appelées à être sollicitées dans le but de pérenniser et renforcer les Ecoles de Natation.

Cette semaine se déroule à Hossegor le stage d'intégration de la quarantaine de candidats au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité Activités Aquatiques et de la Natation.



5. Questions diverses.

Dominique TRAIN et Henri BERGERET proposent leur service pour établir une liste de récipiendaires des récompenses régionales pour la prochaine Assemblée Générale.

Fin de la réunion : 22 :04

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général

RECAPITULATIF DES ACTIONS REGIONALES ENVISAGEES
LIGUE OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE DE NATATION
Natation Artistique 2020-2021

Dans le contexte sanitaire actuel avec lequel nous démarçons cette nouvelle saison 2020-2021, les actions régionales envisagées seront adaptées exceptionnellement, pour limiter les regroupements tant que possible et proposer des solutions temporaires de travail et d'accompagnement à distance.

Type d'action régionale	Code	Intitulé	Intervenants	Lieu	Dates	Public concerné (prévisionnel)	Imputation Budget	Coûts estimés
1	DETECTION	ARD1	Réunion de la commission régionale élargie	Christine Kitegi Maeva Morineau	CREPS de Toulouse	1 journée le 10 ou 11 octobre 2020	Membre de la commission + Elus de club + directeur technique	NA DETECTION 1 000,00 €
	DETECTION	ARD2	Formation des entraîneurs de club à distance sous forme de webinar (contraction des mois Web et Séminaire), plusieurs fois dans la saison. Proposition de thématiques ciblées, en allant apports théoriques et échanges pratiques avec les entraîneurs qui pourront poser leurs questions.	Maria Tamarelle Maeva Morineau Gaelle Reichach Fabre	Webinaires	Plusieurs dates à déterminer au cours de la saison 2020-2021	les entraîneurs des groupes évoluant en FINA - des clubs partenaires Possible intervention également pour les poussines.	NA DETECTION 1 000,00 € Prévision de 5 webinaires dans la saison
	DETECTION	ARD3	Suivi FINA - Accompagnement des entraîneurs à distance en visio-conférence, pour les entraîneurs des nageuses ciblées dans les clubs (hors clubs partenaires et CNAHN)	Maria Tamarelle	Visio-conférence	Forfait de 6h par nageuse	liste de nageuses et de clubs à définir en début de saison	NA DETECTION 1 050,00 € Prévision de 5 nageuses max hors CPA et CNAHN / Financement uniquement sur la rémunération de l'intervenante
	DETECTION	ARD4	Suivi FINA - Accompagnement des nageuses ciblées dans les clubs (hors clubs partenaires et CNAHN)	Maria Tamarelle autres intervenants possibles	Dans les clubs	Forfait de 7h (1 jour) par épreuve travaillée	16 sds et 3 ou 4 duos avenirs, soit 20 épreuves au maximum	NA DETECTION 4 000,00 € Financement uniquement sur la rémunération de l'intervenante (frais déplacement et hébergement à prendre en charge par le club)
	DETECTION	ARD5	Stage terminal et compétition Finale Nationale des Jeunes	Maria Tamarelle Maeva Morineau et Maria Tamarelle	Lieu à déterminer pour le Stage Compétition à Aggers	28 JUN AU 2 JUILLET 2021	20 nageuses environ, 8 entraîneurs, 1 chef de délégation / entraîneurs stagiaires à définir	NA DETECTION 18 000,00 € 600 € estimés par personne (nageuses et entraîneurs) Participation des clubs/familles sur certains coûts
	DETECTION	ARD6	Stage d'été 10-15 ans FINA - 4 entraîneurs	Béranigère Capdevielle	Villefranche de Rouergue	7 au 11 JUILLET 2021	32 nageuses et 4 entraîneurs rémunérés / entraîneurs stagiaires à définir	NA DETECTION 10 000,00 € 315 € estimés par nageuse Participation des clubs/familles sur la totalité des coûts habituellement... à revoir ?
	ETR	ARD7	Animation de IETR en natation artistique sous forme de visio-conférence	Maeva Morineau	La visio-conférence sera privilégiée	Entraîneurs	Entraîneurs	ETR 250,00 € T-shirt ETR Natation artistique Occitane ?
	ACCESSION	ARA1	Accompagnement des entraîneurs à distance en visio-conférence, pour les clubs partenaires d'accession et pour le CNAHN (thématiques à choisir ensemble : planification, stratégie d'entraînement, contenus techniques, élaboration de barres de travail...)	Maria Tamarelle Laurent Breidenbach	Visio-conférence	Forfait de 20h par structure, soit 60h au total dans la saison	CNAHN OC et Clubs partenaires accession CN St Cyrien et Colomiers NS. Entraîneurs dont les groupes évoluent en CF Elite jeunes et Juniors	NA ACCESSION 2 100,00 € Financement uniquement sur la rémunération de l'intervenante
	ACCESSION	ARA2	Interventions en acrobatie dans les structures du PPF	Jean-Luc Voyeux	Colomiers ou St Cyrien (sauf lors des stages en extérieur)	Forfait de 2 jours pour le CNS, 4 jours pour le CNSC et 6 jours pour le CNAHN.	CNAHN OC et Clubs partenaires accession CN St Cyrien et Colomiers NS	NA ACCESSION 4 800,00 € Financement sur la rémunération de l'intervenante (frais déplacement et hébergement à prendre en charge par le club partenaire)
	ACCESSION	ARA3	Interventions en chorégraphie et technique dans les structures du PPF	Maria Tamarelle	Colomiers ou St Cyrien (sauf lors des stages en extérieur)	Forfait de 4 jours pour le CNS, 6 jours pour le CNSC et 8 jours pour le CNAHN.	CNAHN OC et Clubs partenaires accession CN St Cyrien et Colomiers NS	NA ACCESSION 4 800,00 € Financement sur la rémunération de l'intervenante (frais déplacement et hébergement à prendre en charge par le club partenaire)
	ACCESSION	ARA4	Formation continue des entraîneurs FINA sur une compétition internationale ???	Maeva Morineau ou Maria Tamarelle	Elé 2021 - à voir suivant le planning international et l'évolution des conditions sanitaires	minimum de 4 entraîneurs évaluant au niveau national	minimum de 4 entraîneurs évaluant au niveau national	? 4 800,00 €
	OFFICIELS	OFF NA	Formation régionale des officiels JO et D	à définir	à définir	No d'officiels à définir	NA GENERAL	300,00 €
	OFFICIELS	OFF NA	Formation régionale des officiels B et C (initiale et recyclage)	Nocmie Krippeler Jacqueline Lacaze	à définir	à définir	No d'officiels à définir 1,5 jours en présentiel	NA GENERAL 600,00 €
	ETR		Déplacements cadre technique sur les compétitions régionales, interrégionales et championnats de France (transports + hébergement + restauration)		déplacements maximum possibles : 3 championnats régionaux 4 championnats IFR 4 championnats de France		ETR	500,00 €
								48 000,00 €